

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LIVRAISON DE PFIZER AG

1. Champ d'application

Ces conditions générales de vente et de livraison s'appliquent à la vente de produits par les entreprises Pfizer AG, Schärenmoosstrasse 99, 8052 Zurich (désigné ci-après « Pfizer»), à des adresses de livraison en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

En passant une commande, le client accepte que les présentes conditions générales de vente et de livraison fassent partie intégrante du contrat. Les conditions générales du client ne font pas partie intégrante du contrat. Les dérogations aux présentes conditions de vente et de livraison ne sont valables que si elles sont faites par écrit.

2. Commandes

Les commandes doivent être adressées par écrit, par fax, par e-mail, par webshop ou par l'intermédiaire du système de commande électronique (EDI) à la réception des commandes de Pfizer ou un service désigné par Pfizer.

Les commandes sont considérées comme fermes et ne peuvent être annulées qu'avec le consentement de Pfizer.

3. Restrictions de livraison

Les produits de Pfizer ne peuvent être livrés qu'à des personnes disposant d'une autorisation au sens des dispositions qui s'appliquent aux produits en question. Pfizer vérifie que le client dispose bien de l'autorisation nécessaire et peut, si besoin est, solliciter une preuve (p. ex. pour la commande de stupéfiants). Pfizer se réserve le droit de refuser une commande, si le client ne dispose pas du droit nécessaire de se procurer un produit ou qu'il ne peut pas prouver qu'il a ce droit.

4. Prix et frais de livraison, conditions de paiement

Pfizer peut modifier les prix des produits à tout moment et sans préavis. Ce sont les prix publiés au moment de la commande qui s'appliquent. La taxe sur la valeur ajoutée, les suppléments pour la livraison de petites quantités ainsi que les suppléments pour les livraisons express ou pour tout autre demande spéciale de l'auteur de la commande sont facturés en sus. Les informations relatives aux quantités minimales de commande et aux suppléments figurent dans les conditions particulières de vente.

Les rabais éventuellement convenus et autres avantages figurent sur la facture.

Les factures établies par Pfizer doivent être réglées sans déduction dans les 30 jours qui suivent la date de la facturation. Un paiement opéré avec un retard donne lieu au paiement d'intérêts de

retard au taux de 5% p.a. L'exigence du paiement d'autres coûts reste est réservée. Pfizer se réserve le droit de n'effectuer les livraisons que contre paiement anticipé. Le client n'est pas autorisé à compenser les créances à l'encontre de Pfizer par les créances de Pfizer à l'encontre du client.

5. Livraison

Pfizer ne peut garantir la disponibilité, dans la quantité désirée et au moment souhaité, des produits commandés par le client.

Les commandes passées un jour ouvrable jusqu'à 12h00 sont généralement transmises pour livraison le jour ouvrable suivant. Toutefois, les informations sur les délais de livraison ne sont qu'indicatives, à moins qu'une date de livraison n'ait exceptionnellement été explicitement et fermement acceptée. Les délais de livraison et obligations de prendre livraison spéciaux des fournisseurs s'appliquent pour les produits qui doivent être réfrigérés.

Pfizer informera le client de tout retard prolongé de livraison ou problème de livraison. Dans un tel cas, le client peut annuler la commande. Toute prétention à indemnité pour cause de retard de livraison ou de problème de livraison est exclue.

6. Transfert des profits et des risques

Les profits et risques des produits passent au client à la livraison des produits au client ou au moment de la demeure du client de prendre livraison.

7. Contrôle, réclamations

Le client doit contrôler le contenu de chaque livraison immédiatement après l'avoir reçue, et en notifier sans attendre par écrit à Pfizer les éventuels défauts et écarts par rapport à la commande et, dans tous les cas, au plus tard dans les cinq jours ouvrables à compter de la réception de la livraison. En cas de livraison de produits défectueux ou d'erreur de livraison, les produits doivent être renvoyés selon les instructions de Pfizer. En l'absence de réclamation dans les délais, les produits livrés sont considérés comme acceptés.

Si la livraison de produits défectueux ou l'erreur de livraison (mauvais produit ou quantité erronée) a été notifiée à temps, l'entreprise Pfizer est prête à remplacer la marchandise en question ou à rembourser les paiements réalisés, pour autant que les produits livrés de manière erronée ou en trop grande quantité soient renvoyés en parfait état, c'est-à-dire ni souillés, ni endommagés, ni entamés.

Du reste, les retours sont régis par les règles figurant dans les conditions particulières de vente.

8. Interdiction de changements, stockage

Il n'est autorisé de remettre et revendre les produits livrés que dans leur emballage d'origine et en l'état. Le client n'est pas autorisé à modifier les produits. Les emballages hospitaliers ne doivent être remis qu'à des hôpitaux.

Le client s'engage à stocker les produits conformément aux prescriptions. Il est interdit de remettre ou de revendre des produits périmés ou des produits qui n'ont pas été stockés conformément aux prescriptions.

9. Exigences légales

Le client s'engage à respecter les dispositions légales en vigueur et les directives pertinentes, ainsi que les *Codes of Conduct*. Sont notamment compris les obligations liées à la promesse et l'acceptation d'avantages matériels, le transfert d'indemnités versées directement et indirectement, ainsi que la remise des produits que le client a commandés.

10. Responsabilité

Pfizer répond uniquement des dommages qu'elle cause au client de manière intentionnelle ou par négligence grave.

11. Cas de force majeure

En cas de force majeure (p. ex. catastrophes naturelles, guerre, épidémies, accidents) et de circonstances similaires qui affectent les activités de Pfizer, de fournisseurs ou d'auxiliaires et rendent impossible ou compliquent considérablement l'exécution d'une livraison, Pfizer peut annuler une commande sans obligation d'indemnisation.

12. Protection des données

Pfizer gère les données personnelles du client pour le traitement des commandes, la facturation (y compris contrôle de la solvabilité), le marketing et l'entretien des relations avec la clientèle. De plus amples informations relatives aux données personnelles figurent dans [la déclaration de protection des données](#).

13. Droit applicable et for

Les présentes conditions générales de vente et de livraison ainsi que toutes les commandes et livraisons sont régies par le droit suisse, à l'exclusion des règles de la Convention de Vienne.

Le for judiciaire exclusif est le siège de Pfizer AG. Pfizer AG se réserve par ailleurs le droit de poursuivre le client devant toute autre juridiction compétente, en particulier au siège ou au domicile de celui-ci.

Zurich, le 17.03.2025

Pfizer AG, Schärenmoosstrasse 99, 8052 Zurich